

CONSEIL D'ETABLISSEMENT du 29 juin 2021

Procès-verbal (PV)

Attention :

- Les procès-verbaux du **conseil d'établissement** sont consultables en ligne :
<http://lftamatave.mg/spip.php?rubrique308>
- Les procès-verbaux du **conseil d'école** sont consultables en ligne :
<http://www.lftamatave.mg/spip.php?rubrique304>

Nombre total de membres présents = 12

- Quorum = 8
- Ouverture de la séance à 17H40

Liste de présence :

Membres de droit :

- Monsieur PEREZ PATRICK, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle (COCAC) : Excusé
- Monsieur KOMLAN LAURENT PIERRE, Proviseur : Présent
- Monsieur Patrick BOGEAT, Directeur de la section primaire (1er degré) : Présent
- Madame GRATIOLET CELINE, Directrice des Affaires Financières : Présente
- Monsieur RASOANAIVO TOVO, Conseiller Principal d'Education (CPE) : Présent

Représentants élus des enseignants :

Titulaires :

- Madame Njara RALALANIRINA : Présente
- Madame RATSIROFONIRINA Noro : Présente

- Monsieur DELCOURT Régis : Présent
- Monsieur Hermenegilde RAZAFITSIHADINOINA : Absent

Suppléants :

- Madame WRIGHT Kathryn : Absente
- Monsieur RAZANABESO Odon : Absent
- Madame RATSIMBAZAFY Erica : Absente
- Madame TAOCHY Karine : Absente

Représentants élus des personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service (ATOS) :

Titulaire :

- Madame Frédérique RANAIVOARISOA : Absente

Suppléante :

- Madame Emma RATSIMBA : Présente

Représentants élus des parents d'élèves :

Titulaires :

- Madame BEANDAPA Ruzena : Présente
- Madame AKBARALY Zaheda : Présente
- Monsieur L'HÔTE Philippe : Présent

Suppléants :

- Madame RAJAOFERA Hijamalala : Présente
- Madame RAJABALY Tasnime : Présente
- Madame FABRE FONTAINE Corrine : Présente

Représentants élus des élèves :

Titulaires :

- Monsieur REMY Mario : Absent
- Monsieur CHAN CHEW HONG Yohan : Présent

Suppléants :

- Madame RAJAOFERA Mirasoa : Absente
- Monsieur MARIANOT Benjamin : Absent

Invités :

Consule honoraire de France à Tamatave ou son représentant :

- Madame Marie-Joëlle MAURICE : Présente

Conseillers consulaires :

- Monsieur FRALIN JEAN HERVE : excusé
- Monsieur CHAOUI DANIEL : excusé
- Madame RAHARIMANANA ANNICK : excusée
- Madame DUCAUD RACHELLE : excusée
- Madame FARAJALLAH GENEVIEVE : présente

Inspecteur de l'éducation nationale :

- Madame VERSELLE PATRICIA : excusée

Président de l'Association des Parents d'Elèves (APE) :

- Monsieur GEERAERTS GEORGES : excusé, représenté par Monsieur Guétan ETANCELIN, membre du comité de gestion

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le quorum étant (8 membres présents), Monsieur KOMLAN ouvre la séance à 17h40

Est désignée secrétaire de séance Mme Njara RALALANIRINA représentant(e) enseignant second degré

Hommage de Monsieur le proviseur à Madame GRATIOLET CELINE, Directrice des Affaires Financières après 5 années de travail au lycée pour son départ.

Monsieur L'HOTE fait remarquer, qu'en tant que représentant des parents, il ne partage pas cet hommage.

Monsieur le Président du conseil demande qu'il soit ajouté à l'ordre du jour, le PV du 19 février qui n'a pas eu lieu lors du conseil d'établissement extraordinaire du 1^{er} avril.

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV du 19 février 2021 et du 1^{er} avril 2021
3. Bilan de l'année 2020/2021
4. Effectifs prévisionnels et Structure pédagogique R 2021
5. Rappel du calendrier scolaire
6. Questions diverses (à déposer au secrétariat 48h avant la tenue du conseil)

1. APPROBATION de l'ordre du jour modifié avec validation du PV du 19/12/2021

Monsieur le Président de séance présente l'ordre du jour et demande si quelqu'un veut ajouter un point.

Sans réponse, l'approbation de l'ordre du jour est soumise au vote :

Vote :

Nombre de votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour modifié est approuvé à l'unanimité

2. APPROBATION du PV

Avant de passer au premier ordre du jour, Mme AKBARALY intervient en faisant remarquer qu'à la page n°5 du PV, le dernier paragraphe revient deux fois.

Mme Noro insiste sur le fait que lors du conseil d'établissement qui s'est tenu 1^{er} avril en visioconférence, les représentants des enseignants au second degré étaient présents.

Reformulation à la demande de Monsieur L'HOTE sur la présentation du budget [réponse dans questions diverses]

Mme BEANDAPA demande une reformulation de la phrase : « Des cas ponctuels d'activité physique avec port de masque au primaire ou d'exigence de port de masque durant les repas ont été perçus comme des excès de zèle voire du harcèlement ».

Proposition de reformulation : « Les élèves ont vécu comme un harcèlement et un excès de zèle la demande du port de masque dans des moments où il est difficile de le porter. »

Question sur « où en est-on avec les ventilateurs demandés ? Pourrait on obtenir un calendrier précis de l'avancée ?

[Réponse dans questions diverses]

Réponse de Monsieur le proviseur : le tableau d'origine avec la répartition des 50 ventilateurs sera envoyé en fichier joint

Question sur les contrats des prestataires

Réponse de Madame GRATIOLET CELINE : les contrats sont déjà prêts

L'approbation des PV du 19 février 2021 et du 1^{er} avril 2021 est soumise au vote :

Vote :

Nombre de votants : 12

Pour : 0

Contre : 0

Abstention : 0

Les 2 PV sont approuvés à unanimité

3. BILAN DE L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Absence des élèves

1^{er} trimestre – 53 jours

	Nbre élèves concernés	Nbre ticket d'absence	Total ½ journée	Retards	infirmierie
2 nd degré	423	1184	1826	505	154

2^{ème} trimestre – 55 jours

	Nbre élèves concernés	Nbre ticket d'absence	Total ½ journée	Retards	infirmierie
2 nd degré	417	1248	2261	748	283

3^{ème} trimestre – Durée = 30 jours (jusqu'au 10 juin 2021)

	Nbre élèves concernés	Nbre ticket d'absence	Total ½ journée	Retards	infirmierie
2 nd degré	727	1218	2125	331	46

Assiduité en cours : du 15 au 18 mars 2021 (4 jours en classe entière)

	Nbre élèves concernés	Nbre ticket d'absence	Total ½ journée	Retards	infirmierie
2 nd degré	111	107	220	25	19

Assiduité en cours : du 30 mars au 2 avril 2021 (4 jours en ½ classe)

	Nbre élèves concernés	Nbre ticket d'absence	Total ½ journée	Retards	infirmierie
2 nd degré	111	107	220	25	19

Assiduité en cours : du 10 mai au 14 mai 2021 (5 en ½ classe d'examen jours)

	Nbre élèves concernés	Nbre ticket d'absence	Total ½ journée	Retards	infirmierie
2 nd degré	116	122	170	19	1

Assiduité en cours : du 17 mai au 10 juin 2021 (18 jours en classe entière)

	Nbre élèves concernés	Nbre ticket d'absence	Total ½ journée	Retards	infirmierie
2 nd degré	342	731	1099	258	29

Passage en classe supérieure

- Aucune proposition de doublement en primaire
- 7 propositions en 6^{ème} → dont 3 élèves à 10 et 11 de moyenne annuelle (en attente d'entretien avec les familles)
- 5 propositions en 5^{ème} → un cycle donc ce sont des mises en garde ; aucune demande de doublement de la part des parents
- 2 propositions de doublement en 4^{ème} → 1 passage de justesse et 1 doublement
- 1 proposition en 3^{ème} → une élève partie en France sans faire le 3^{ème} trimestre ; la famille, sans dialogue avec le chef d'établissement a décidé de faire appel de la décision

Les résultats aux examens**Baccalauréat général :**

- 100% de réussite
- 88% de mention

Dont

- 15% Très bien
- 35% Bien

- 35% Assez bien

Baccalauréat technologique :

- 100% de réussite
- 88% de mention

Dont

- 0% Très bien
- 55% Bien
- 41% Assez bien

Bilan sur les projets

Des enseignants se sont lancés dans des projets ou des concours ; certains projets ont abouti à des publications comme en langues sur le site de l'AEFE ; notre établissement a été remarqué grâce au concours dico d'or, car il est arrivé 2^{ème} sur le plan international avec les élèves de 5^{ème}.

Les travaux de l'atelier théâtre n'ont pas pu être publiés pour l'instant sur le site du lycée faute de retour des documents de droit à l'image.

Des professeurs actifs qui ont permis la réalisation de certains projets dont un concours Dico d'or ; à cause de la covid-19, aucune sortie scolaire n'a eu lieu.

Un CDI très dynamique en collaboration avec des professeurs ; de nombreux projets ont eu lieu :

- ✓ De l'initiation à la recherche documentaire
- ✓ De nombreux projets :
 - Education aux médias et à l'information
 - Semaine des lycées français du monde
 - La boîte à idées
 - Concours d'affiche
 - Semaine de la presse
 - L'arbre de lecture
 - Semaine du sida
 - Journée de la saint valentin

Bilan infirmerie

Par : *Richardine Katia TSIDIARISOA*

Poste : Exercice à plein temps

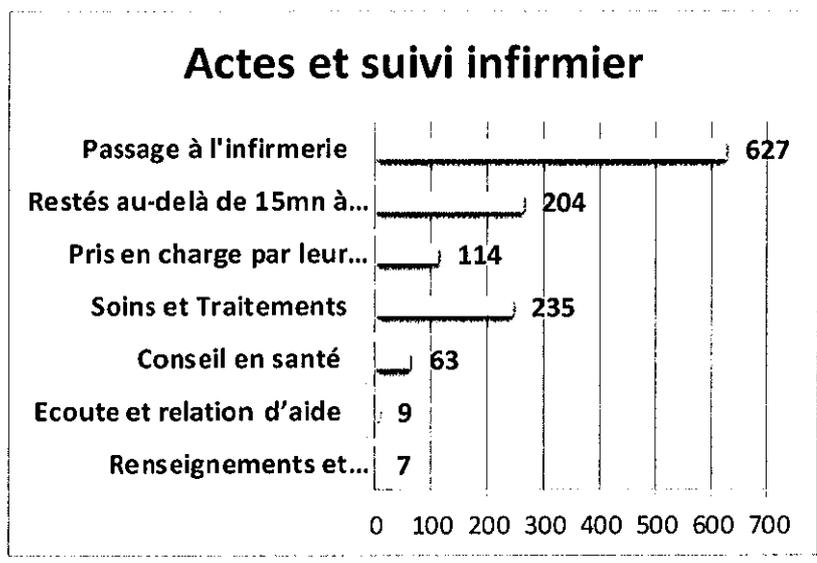
Présence de l'Infirmière scolaire au Lycée

	8h-13h	8h-13h	8h-13h	8h-13h	8h-13h
	8h-13h	8h-13h	8h-13h	8h-13h	8h-13h
	14h-17h	14h-17h	14h-16h	14h-17h	14h-17h

Infirmierie :

L'infirmierie, située derrière la vie scolaire, à côté de la salle des Professeurs, dispose d'une salle d'attente, d'une salle d'accueil et de soins, d'une salle de repos et d'une toilette.

ACTIVITES :



Besoins exprimés :

- Suivi des élèves à la demande de l'équipe éducative
- Suivi des élèves en situation de détresse
- Suivi des dossiers médicaux :
 - Contrôle des vaccinations
 - Gestion des dispenses d'activité sportive (validées par un Médecin) : 16 au total.

P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) :

Concernant les élèves présentant des pathologies médicales nécessitant un traitement ou un aménagement sur le temps scolaire :

Projet d'Accueil Individualisé de 3

Elèves du Secondaire	19
Elèves du primaire	16
Asthme	
Allergies	4
Epilepsie	1

Dépistage infirmier :

En 2020-2021 : Un dépistage infirmier des élèves de grande section et des Cp (92 élèves) a été effectué.

Les classes de Grande section et les Cours préparatoires ont bénéficié d'un dépistage.

- Visite individuelle avec tests biométriques, vérification des vaccinations, de l'hygiène de vie, du bien-être.
- Evaluation des besoins et informations aux parents si nécessaire (05 pour la vue, 37 pour hygiène bucco-dentaire, 12 pour la surcharge pondérale et 04 pour maigreur)

Visite médicale :

La visite médicale a été effectuée au sein du Lycée (à l'infirmerie), en collaboration du Docteur Tasnime AKBARALY.

- Visite individuelle avec la présence d'un ou des deux parents avec auscultation des appareils cardio-vasculaires, appareils ORL et respiratoires, Examen abdominal, appareil génito-urinaire, appareil ostéo-articulaire.
- Grande section : 44
- Cours préparatoires : 48

Actions dans le cadre de la santé :

L'infirmière participe en fonction des besoins repérés, d'éducation à la santé.

L'infirmière participe aux réunions des équipes éducatives pour le suivi des élèves bénéficiant d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

PAP : Primaire = 05

Collège et Lycée = 21

- Sensibilisation des gestes barrières et lavage des mains (pendant l'épidémie de Covid-19)

- Conseil en santé (éducation à l'hygiène corporelle, à la nutrition et plus généralement à l'hygiène de vie) à l'occasion des passages à l'infirmierie.

Demande d'aménagements particuliers aux examens du brevet et aux épreuves anticipés :

Aide à la constitution du dossier.

Pour cette année scolaire, **08 demandes** ont été faites.

Suivi des élèves :

L'Infirmière dans le cadre de son rôle relationnel, technique et éducatif accueille tout élève qui la sollicite pour quelque motif que ce soit d'ordre relationnel ou psychologique, dès lors qu'il y a une incidence sur sa santé ou sa scolarité.

- Etroite collaboration avec le CPE et le Proviseur.
- Dépistage du mal-être, des situations de harcèlement, du décrochage scolaire et des problèmes de santé des élèves.
- Suivi des élèves signalés par des membres la communauté éducative.
- Rencontres avec les parents, en collaboration avec les enseignants.

Rapport covid-19 : voir bilan sanitaire du proviseur ci-dessous.

Quelques remarques : Plusieurs bâtiments du Lycée ne possèdent pas d'accès pour les handicapés sauf le bâtiment où il y a la vie scolaire, l'infirmierie et la Bibliothèque ainsi que le Préau.

Besoins de l'Infirmierie :

- Un nouveau Défibrillateur Cardiaque Automatique
- Bandelettes pour le glucomètre (Marque ONE CALL PLUS)
- Maxi mâchoire pour l'éducation en hygiène bucco-dentaire.
- Une visière de sécurité.

Conclusion : Une année plutôt chamboulée par le covid-19, cependant les cours en présentielle ont pu reprendre après la petite fermeture du lycée et terminer l'année scolaire comme il se doit.

Bilan sanitaire

Comme partout dans le monde, notre lycée n'a pas été épargné par la Covid-19.

Malgré la mise en place très tôt des mesures sanitaires et la désinfection totale du lycée deux fois par l'équipe du Bureau Municipal d'Hygiène de Tamatave à l'aide du produit « VIROKILL », notre établissement a connu plusieurs fermetures :

- Première fermeture : suite à 2 cas avérés dans une classe en février 2021, la 4^{ème} a été fermée pour 15 jours sur les recommandations du CCO.
- Deuxième fermeture (de tout le lycée) du 16 au 26 mars : 5 cas avérés (CM2, 3^{ème} et 1^{ère}) coïncidant avec un arrêté du Préfet du 15 mars 2021,

Réouverture du 30 mars au 9 avril : accueil des élèves en ½ classe et en présentiel

- Troisième fermeture par décret présidentiel du 06 avril au 18 avril 2021

Réouverture du 19 au 23 avril

- Reprise des cours après les vacances du 10 au 14 mai 2021 en ½ classe et en présentiel pour les classes de CM2, 3^{ème}, 1^{ère} et terminale
- Reprise à partir du 17 mai 2021 à temps plein avec toutes les classes

Durant cette année scolaire :

- 6 personnels ont été déclarés positifs (1 infirmière et 5 enseignants) : 1 enseignant toujours en convalescence.
- 10 parents déclarés positifs
- 2 parents décédés (école primaire)

Protocole sanitaire

Distribué aux usagers et publié sur les réseaux (site du lycée, Facebook, ...)

Accueil (portail principal)

- Contrôle à l'accueil du port obligatoire de masque
- Mise à disposition de :
 - ✓ Distributeur automatique de solution hydro alcoolique ou Bidon d'eau + Savon liquide au choix.
 - ✓ Visiteurs toujours bien dirigés.

Cours

- Balisée et séparée pour accueillir de petits nombres d'élèves en même temps
- Vigilance demandée aux personnels de vie scolaire (port de masque, utilisation du gel hydro alcoolique ou du savon)

Salles, bureaux, locaux

- Une table sur deux occupée
- Mise à disposition de Distributeur automatique de solution hydro alcoolique

- Mise en place d'une fiche de suivi du contrôle du nettoyage

Hygiène

- Depuis le début de la pandémie, des dispositifs ont été mis en place :
 - ✓ Des Flacons de Gel hydro alcooliques dans les salles du secondaire et bureaux
 - ✓ Des Flacons de savon liquide lave-mains dans les classes de primaire.
 - ✓ Un Distributeur automatique de solution hydro alcoolique à l'entrée principale
 - ✓ Des distributeurs de savon liquide à poussoir au niveau des toilettes du Lycée, du collège, de l'école primaire et au point d'eau extérieur du gymnase.

Tous ces dispositifs sont régulièrement rechargés par les agents.

Cette année l'équipe de maintenance a adapté la cadence à la situation.

Les agents ont redoublé d'effort, surtout au niveau du nettoyage et de la désinfection à l'eau de Javel. La consommation des produits d'entretien a ainsi doublé.

- avant la pandémie de la Covid-19 :
 - ✓ utilisation hebdomadaire de 2 litres d'eau de javel pour les salles
 - ✓ utilisation hebdomadaire de 4 litres d'eau de javel pour les sanitaires
- depuis la pandémie de la Covid-19 :
 - ✓ utilisation hebdomadaire de 4 litres d'eau de javel pour les salles
 - ✓ utilisation hebdomadaire de 8 litres d'eau de javel pour les sanitaires
 - ✓ A l'école primaire, ajout de 2 bidons équipés de robinets à l'extérieur des toilettes des CP et CE pour compléter le nombre de robinets dans les toilettes

UN CONSTAT

- Depuis la reprise des cours le 17 mai 2021, les élèves utilisent beaucoup plus le gel hydro alcoolique et le savon liquide.
- L'établissement consomme, en présence des élèves :
 - ✓ près de 25 litres de savon liquide par semaine
 - ✓ 20 litres de gel hydro alcoolique toutes les deux semaines

Confère document joint)

Bilan fonctionnement du réseau informatique

Confère document joint)

- Augmentation du taux de fréquentation de la connexion sur ponote
- Nécessité d'augmenter la bande passante l'année prochaine
- Depuis 2019 : mise en place de 4 copieurs couleurs en réseau #des efforts conséquents

Questions des parents : Explication sur la non disponibilité de l'encre couleur (pour l'impression des sujets lors des DS)

Madame BEANDAPA est choquée du fait est que les élèves disposent de copies en noir et blanc pour un contrôle de classe d'examen.

Réponse de Monsieur le Proviseur : Cette question m'amuse car les enseignants disposent de copieurs en couleur, il faudra faire remonter auprès de l'administration. Jamais, une telle demande ne nous a été formulée. Nous sommes là d'abord pour les élèves, les enseignements et les examens.

Madame BEANDAPA est choquée que Monsieur le proviseur répond avec ironie sur les incendies des copies en noir et blanc.

Mme AKBARALY fait remarquer, que si les élèves veulent faire remonter des incidences, les délégués ne sont pas forcément concernés, car ils ne suivent pas les mêmes cours de spécialités.

Yohan reproche à l'établissement de minimiser le rôle que jouent les délégués pour les instances qui existent au lycée et auxquels ils peuvent être représentés (cvl,...) ; les élèves ne sont pas conscients de ce qu'ils peuvent faire pour être représentés.

Réponse des enseignants : les professeurs ont bien sensibilisé les élèves lors des élections de délégués de leur rôle et de l'existence de ces cvc ou cvl. Il serait souhaitable que les élèves puissent déposer leurs doléances avant les conseils d'établissement qui se font assez tardivement en termes d'horaire.

4. **Effectifs prévisionnels** : Monsieur le Proviseur présente les effectifs

EFFECTIFS AU 5/06/2021			
1 ^{er} DEGRE (17 divisions)		2 nd DEGRE (20 divisions)	
Maternelle	116	Collège	254

Elémentaire	275	Lycée	209
Total primaire	391	Total secondaire	463
Total établissement		854	

EFFECTIFS A RENTREE 2021/2022 (sans compter les inscriptions ou départs tardifs)

1 ^{er} DEGRE		2 nd DEGRE	
Maternelle 5 divisions	117	Collège (11 divisions) 3 x 6 ^{ème} 3 x 5 ^{ème} 2 x 4 ^{ème} 3 x 3 ^{ème}	253
Elémentaire 12 divisions	286	Lycée (9 divisions) 3 x 2 ^{nde} 3 x 1 ^{ère} dont 1 stmg 3 x T dont 1 stmg	217
Total primaire 17 divisions	403	Total secondaire 20 divisions	470
Total établissement		873	

Il précise que pour les tests de niveau, il arrive que le lycée refuse des élèves à cause du niveau très faible.

Monsieur L'HOTE pose la question s'il n'y a pas quelque chose au niveau de l'AEFE sur l'école inclusive (du moins pour les Français). Recherche de personnels qualifiés sur place.

Réponse de Madame FARAJALLAH GENEVIEVE : il y avait le projet au temps de l'ancien Proviseur Monsieur MOGET pour la prise en charge des élèves qui arrivent et qui doivent passer en classe supérieure.

Question de Madame Marie-Joëlle MAURICE : au niveau de la maternelle, les classes sont-elles complètes ?

Réponse de Monsieur Patrick BOGEAT : avec un effectif où on a une rentrée d'élèves, il faudra faire un choix pédagogique, mettre les élèves à plus de 24 ou plus ? Il existe une liste d'attente.

Réponse de Monsieur L'HOTE : prévision d'un poste à profil avec des éducateurs spécialisés.

Question de Madame AKBARALY : est-ce que la section européenne est toujours d'actualité ?

Réponse de Monsieur le Proviseur : oui, on attend les détails.

Inscription dans les enseignements de spécialité Rentrée 2021/2022

En classe de 2^{nde}

Option Management et gestion : 40 élèves - 2 groupes

En classes de 1ère

Spécialité	HGGSP	HLP	LLCE	MATHS	SVT	PC	SES	STMG
Nbre inscrits	20	18	30	41	24	18	29	17
Nbre groupes	1 gpe	1 gpe	2 gpes	2 gpes	1 gpe	1 gpe	1gpe	1gpe

En classes de Terminale

Spécialité	HGGSP	HLP	LLCE	MATHS	SVT	PC	SES	MATH COMPL	MATH EXPERTES
Nbre inscrits	7	4	12	16	12	13	14	18	9
Nbre groupes	1 gpe	1 gpe							

5. RAPPEL DU CALENDRIER SCOLAIRE

Monsieur le Proviseur : Monsieur L'Hôte, je vous rappelle la réponse de Monsieur le Conseiller à ce propos lorsque vous m'avez interpellé en le mettant en copie de votre message :

« La proposition de calendrier n'a pas été faite à Tana mais pour les 23 établissements scolaires.

A Tana, tous les établissements partenaires ont voté pour un calendrier avec trois semaines de vacances à Noël et 9 jours en février (soit 5 lycées).

Le LFT s'est prononcé sur 3 calendriers contre 2 dans les autres établissements et si vous interrogez vos collègues, ils vous diront que 7 voix se sont portées sur le calendrier normal mais les calendriers à 3 semaines (avec 9 jours en février et une semaine en moins en août) ont remporté 5 voix chacun.

17 établissements sur 23 ont voté pour le calendrier à 3 semaines.

Un seul calendrier sera voté pour l'ensemble du réseau AEFÉ à Madagascar.

Merci de bien vouloir respecter les votes des urnes et la décision de l'AEFE (et de ses services) qui a approuvé ce calendrier. »

Découpage de l'année scolaire 2021/2022

✓ 1^{er} trimestre : du 1^{er} septembre 2021 au 3 décembre 2021 (11 semaines)

○ Conseils de classe : du 6 au 16 décembre 2021

✓ 2^{ème} trimestre : du 6 décembre 2021 au 18 mars 2022 (11 semaines)

○ Conseils de classe : du 21 mars au 5 avril 2022

✓ 3^{ème} trimestre : du 21 mars au 1^{er} juillet 2022 (14 semaines)

○ Conseils de classe : à partir du 27 mai 2022

Question de Monsieur L'HOTE : est-ce que dans les établissements homologués, il y a eu vote ?

Réponse de Monsieur le Proviseur : le mail a été clair sur la réponse du COCAC concernant le calendrier. Ne travaillant pas dans les établissements homologués je n'ai malheureusement pas de réponse à vous donner.

Débat entre Monsieur le Proviseur et Monsieur L'HOTE sur le dysfonctionnement au sein de l'établissement, du réseau et de l'heure syndicale.

6. QUESTIONS DIVERSES

1. Comment expliquer l'impossibilité de reprendre les activités du MDL malgré les annonces CE du 19 février ?

Réponse du Proviseur : C'est une question que je vous retourne car il revenait aux élèves de s'organiser entre eux, de réunir une assemblée générale pour élire un bureau avec désignation d'un Président, d'un Trésorier et d'un Secrétaire. Je vous ai personnellement prodigué des conseils et Monsieur L'Hôte, votre professeur a pris le relais pour vous accompagner sur ce dossier. Bien évidemment, la Covid-19 a obligé l'établissement à fermer quelques semaines. Cela ne nous a pas empêché de continuer nos activités, même si c'était très compliqué. A mon niveau, je ne peux pas vous permettre d'organiser des activités sans pouvoir identifier les membres de votre bureau. Quid des responsabilités.

Réponse de Monsieur L'HOTE : on lui a refusé cet accompagnement, qu'il n'a pas eu de réponse de la part de Monsieur le Proviseur.

Je serais prêt pour les aider, mais je n'ai pas été sollicité.

Pour des raisons sanitaires, les élèves n'ont pas pu organiser une assemblée générale pour présenter un nouveau membre de bureau.

Réponse de Yohan : ça été difficile d'organiser une AG voire même impossible cette année.

Réponse du Proviseur : Monsieur L'Hôte, vous êtes en contradiction avec vous-même puisque nous nous sommes vus à plusieurs reprises pour cela. Vous avez accompagné les élèves et organisé des rencontres avec eux jusqu'au jour où vous êtes venu me voir pour me dire que vous n'en pouvez plus parce que les élèves ne sont pas motivés.

Pour l'AG, vous reprochez à l'APE de ne pas en organiser et ici pour les élèves, vous évoquez la situation sanitaire qui est la même pour tous ?

2. Qu'est ce qui été fait de l'argent du FSE qui revient au MDL ?

Réponse du Proviseur : Je ne connais pas ce dossier. Il faut vous adresser aux responsables du FSE.

Toutefois, je vous fais remarquer que c'est parce que j'ai trouvé obscur le fonctionnement du FSE, mis en place bien avant ma prise de fonction le 1^{er} septembre 2018, que j'ai demandé que ses activités cessent. Je vous ai alors sensibilisés pour créer la Maison Des Lycéens.

Réponse de Yohan : on a fait appel à une représentante du FSE, Madame Michaela, elle aurait versé un chèque non signé à un élève du MDL

Réponse de Monsieur L'HOTE : j'ai intercepté le chèque sans ordre, il n'a jamais été débité. Dans l'attente que le trésorier ouvre son compte pour le verser. Comme il y a eu le contexte covid, il n'a pas pu ouvrir le compte.

Réponse de Monsieur le Proviseur : où se trouve ce chèque ? Il a été déposé sur un compte ?

Réponse de Yohan : quand ils ont fermé les comptes du FSE, Madame Michaela a répondu que l'argent a été déposé dans le compte du lycée.

Réponse de Madame Gratiolet (DAF) : « je ne sais pas ce que c'est cette histoire d'argent versé ou de chèque, mais je peux vous aider pour voir ce qu'il en est ».

Intervention de Monsieur le proviseur : je demande à ce que la lumière soit faite rapidement sur cette affaire.

Réponse de Yohan : on a demandé à la fille de Michaela, la réponse a été que l'argent a été transféré dans le compte du lycée dans la ligne budgétaire la comité kermesse.

Réponse de Madame BEANDAPA : il faudra vérifier l'ordre de virement.

Réponse de Madame Gratiolet (DAF) : je ne suis pas au courant de cette histoire de chèque. Il faudra régler cette affaire avant mon départ.

3. Le numéro de l'élève (INE)

Réponse de Monsieur le Proviseur : il n'existe pas d'INE pour les élèves des établissements à l'étranger. Chaque année, depuis que je suis là cette question revient. Nous allons encore faire la demande.

Réponse du Proviseur : Chaque année, cette question nous ait posée. Les élèves des établissements français à l'étranger n'ont pas d'INE. A chaque fois qu'un élève en a besoin, un INE lui est exceptionnellement créé et attribué ; ça n'a jamais bloqué un élève.

Réponse de Madame BEANDAPA : pour les numéros provisoires, les élèves ne pouvaient se connecter pour s'inscrire. Pour faciliter la procédure les élèves ont trouvé un « micmac » pour s'inscrire.

Réponse de Monsieur Tovo : ça fait depuis 2017 que les élèves n'ont plus reçus de numéro INE venant de La Réunion. L'établissement le crée uniquement pour les élèves qui l'utilisent pour parcoursup. Nous leur précisons bien de ne pas l'utiliser pour les autres demandes ni pour les autres documents qui nécessitent un numéro INE. On leur recommande de cocher la case « pas d'INE ».

Réponse de Madame BEANDAPA : même le fait de choisir « pas d'INE » dans le parcours ça ne marche plus ! Chaque année, des élèves ont des difficultés avec cette situation. Les élèves doivent se débrouiller. Où les élèves du lycée peuvent-ils avoir ce numéro ?

Réponse de Monsieur Tovo : c'est seulement à leur arrivée en France que les élèves, lors de leur inscription, reçoivent un numéro INE.

Réponse de Madame BEANDAPA : est-ce qu'on ne pourrait pas bousculer un peu l'Académie de La Réunion pour donner le numéro.

Réponse de Monsieur Tovo : à plusieurs reprises, on a fait la demande. Même Tana se retrouve dans la même situation.

Réponse de Madame Gratiolet (DAF) : l'aepe serait en train de préparer une nouvelle plateforme numérique ; elle permettra peut-être de régler ce problème.

4. Explication sur le vol de la table de mixage du 28 mai

Les parents demandent des explications : Est-ce qu'une enquête a été menée ? Une plainte a-t-elle été déposée ?

Réponse du Proviseur : Le vol nous a été rapporté par un gardien de nuit qui a donné l'alerte d'une intrusion à son chef à 4h00 du matin. Il s'agit d'une salle située au-dessus de la salle de motricité. Nous n'en savons pas plus.

Les parents demandent des explications : Pourquoi ne pas avoir déposé une plainte contre X ?

Réponse du Proviseur : j'ai demandé à ce qu'une plainte soit déposée par le lycée mais il paraît que les plaintes ne servent à rien ici. Mais je vous comprends, il faut le faire. Je vais demander à ce qu'une plainte soit déposée. Par ailleurs, il serait judicieux de sécuriser à l'avenir les salles contenant du matériel coûteux (à voir avec le comité de gestion).

Réponse de Madame AKBARALY : pourquoi ne pas mettre des alarmes, des détecteurs de mouvements par exemple. Question de sécurité : des tirs ont eu lieu aux environs du lycée. Les parents ont fait le rapport que cet incident s'est passé un samedi matin, durant les cours proposés par l'Alliance française.

Réponse du Proviseur : le lycée n'est nullement concerné par ces tirs qui ont lieu un samedi matin dans une ruelle proche du lycée alors que nous ne travaillons pas ce jour-là. C'est Monsieur Zo (Vice-Président de l'APE) qui m'a mis au courant le lundi suivant.

Les parents demandent à ce qu'une enquête soit faite et qu'une plainte soit déposée.

Réponse du Proviseur : je suis favorable à un dépôt de plaintes.

5. Explication sur la non disponibilité de l'encre couleur (pour l'impression des sujets lors des DS) : Déjà répondu précédemment

6. Comment tenir une distanciation d'un mètre en salle informatique quand la moitié des ordinateurs ne sont pas opérationnels et que les élèves doivent se mettre 2 par 2 (ou plus) sur un poste pour pouvoir travailler

Réponse du Proviseur : C'est une question de bon sens de l'enseignant sur le respect de la distanciation. Les professeurs doivent faire passer les élèves à tour de rôle et non les mettre ensemble. Je suis déjà intervenu à ce sujet auprès d'une enseignante.

Les parents proposent la réparation des ordinateurs pour régler la situation.

Monsieur Yohan, délégué élèves a quitté le conseil à 19h19.

7. A propos de la MDL : il y'a de l'argent qui est bloqué et les élèves (classes de terminale) n'ont pas eu la possibilité de trouver les fonds pour leur graduation ; quelle est la procédure pour pouvoir récupérer cela.

Déjà répondu précédemment.

Présentation des comptes financiers

Répondu par Monsieur le proviseur

MDL

Répondu par Monsieur le proviseur

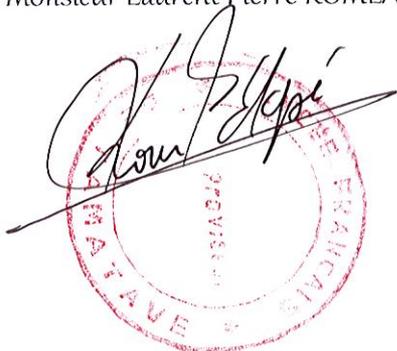
Association de parents - Adresses des parents

Répondu par Monsieur le proviseur

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur, Président de séance clôture le conseil d'établissement à 19h30.

Le Président du conseil d'établissement

Monsieur Laurent Pierre KOMLAN



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Komlan', is written over a red circular stamp. The stamp contains the text 'COMITE D'ASSOCIATION PARENTS ENSEIGNANTS' around the perimeter and 'PROVISEUR' in the center.

Le secrétaire de séance

Madame Njara RALALANIRINA



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Ralalanirina', is written over a red circular stamp. The stamp contains the text 'COMITE D'ASSOCIATION PARENTS ENSEIGNANTS' around the perimeter and 'PROVISEUR' in the center.